

Compte-rendu de la commission « cimetière »

Visite du cimetière le 22/03/2024

Participants, MM : Jacky Brionne ; Claudine Lecerf ; Pascal Hurel, élus ; Pierrick Lefranc et Aline Dumont, agents techniques.

Excusés, MM : Géraldine Lepetit ; Frédéric Colombot ; Victorien Pignet

Absents, MM : Wilfrid Ludget ; Pierre Hurel

Allées principales :

Les grandes allées sont minérales, recouvertes de gravier, dont les épaisseurs varient entre 2 cm et 5 cm d'épaisseur. Ces allées ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Le premier rang des tombeaux présente la contrainte qu'il faut ouvrir les caveaux sur l'avant. Il serait possible d'enlever les excédents de gravier jusqu'à atteindre la couche mélangée de gravier et de terre sablée. La bande centrale des grandes allées pourrait être revêtue d'un composant de sable compacté sur une largeur de 110 cm. Cette bande de circulation contournerait la mandorle centrale du cimetière (croix) et irait vers le monument aux morts où elle se diviserait en deux bretelles de contournement pour le contourner. La desserte pourrait ainsi se faire jusqu'au bout de chacune des grandes allées, y compris le jardin du souvenir, le columbarium, les cavurnes. Il resterait deux bandes d'une largeur d'environ + - 130 cm qui pourraient êtreensemencées. Cette bande circulante serait réalisée par une entreprise VRD.

La mandorle centrale :

Un arbre pourrait être planté entre la croix et le tombeau (haute croix). Un banc pourrait y trouver sa place.

Caveau d'attente :

D'abord conçu pour ça, il fut rapidement remplacé par un autre abri construit au fond du cimetière. L'ancien local servit d'entrepôt pour le matériel du fossoyeur. La municipalité précédente avait pris la décision de le réaffecté à l'usage de caveau d'attente. L'abri est fait de briques rouges liées au mortier, couvert d'une charpente de sapin et d'ardoises au crochet. Le mur nord a été défoncé et des fissures se sont formées.

La question posée est celle qui consiste à faire un choix entre la remise en état de l'abri et la pose d'un caveau neuf ?

Il faudrait restaurer les parties endommagées des murs de l'abri, poser une porte adaptée et son chambranle, éventuellement barder le mur de lames de bois et greffer les solives de la charpente. Il faudrait rechapier une dalle de béton sur le sol existant.

Charriot du fossoyeur :

Aline propose que le charriot du fossoyeur communal soit placé en un endroit choisi, son caisson rempli de terre et planté de fleurs.

Croix de fonte déposées :

Les croix de fonte déposées pourront être replantées dans un espace consacré au patrimoine funéraire dès que le caveau d'attente.

Palissade des containers :

Les deux containers de gestion des déchets sont dissimulés derrière une claustra de lames de bois. Les agents ont beaucoup de travail avec ça car les usagers ne gèrent pas toujours leurs déchets. Plus ça va moins ça va. Il arrive fréquemment que les plantes séchées restent dans leur pot de plastique alors que chacun devrait séparer les plants des pots.



1 = travail sur les grandes allées du cimetière : comment imaginer l'accessibilité et le verdissage des allées

2 = plantation sur la mandorle : un arbre, un banc

3 = réflexion sur de futures divisions avec des allées médianes pour faciliter la gestion du cimetière

4 = réflexion sur le caveau d'attente: restauration ou remplacement par un caveau souterrain

5 = zone pressentie du jardin d'art et de mémoire

6 = réflexion sur le jardin du souvenir: comment l'améliorer (biodiversité)

7 = division en cours de lotissement (problème de la proximité de la cour voisine en contrebas et des risques de glissement de terrain)

8 = les haies de clôture: mauvais état, béton vert

9 = restauration de la tombe du soldat LE BRUN (+ en 1944): choix d'une croix de fonte ronde (façon merisier)

10 = monument aux morts : comment améliorer le pied (glacis) du monument (minéral, végétal) et repeindre la plaque commémorative des victimes de 1939-1945

Jardin du souvenir :

Le columbarium, posé par les agents, se compose de modules de six cases chacun. Il reste 6 cases de columbarium disponibles. Le jardin ne donne pas satisfaction dans son aménagement. L'allée pourrait être modifiée. La haie d'ifs taillés s'épaissit. Les agents suggèrent l'arrachage de cette haie taillée et son remplacement par d'autres végétaux plus diversifiés.

Division en cours de lotissement :

Le 1^{er} rang du fond est interrompu à cause de sa proximité avec la propriété voisine dont la cour est en contrebas. Il avait été décidé de stopper le creusement de nouvelles fosses. L'espace non loti pourrait être occupé par des plantations, dont un ou des arbres.

Le deuxième rang peut, en revanche, continuer à être loti. Il faut être vigilant vis-à-vis des intertombes. Il reste environ un équivalent de 25 emplacements disponibles dans cette division.

Haies de clôture du cimetière :

Ce sont des haies qui mériteraient d'être remplacées par autre chose que du béton vert.

Monument aux morts :

Le glacis composé d'éclats de granit liés au mortier est fragile. Il s'est fissuré en plusieurs endroits. Peut-il être, pour autant, enlevé et remplacé par un apport de terre végétale plantée ? Les anciens obus vieillissent malgré l'entretien des agents. L'eau entre par les têtes d'obus et se trouve stockée. Il faudrait mettre des bouchons. Deux obus sont assez souvent bousculés par des véhicules. Sont-ils réellement indispensables ?

La commission suggère l'enlèvement des obus et des chaînes pour plus de clarté ; le remplacement du glacis endommagé par un autre support et que les lettres de la plaque de marbre blanc gravée, dédiée aux victimes 1939-1945, soient repeintes.

Tombe du soldat Le Brun :

La sépulture du soldat, vivant à Hambye au moment de la mobilisation générale lors de la déclaration de guerre en 1939 n'a pas été restaurée par les anciens combattants. La commission suggère que la belle croix de fonte ronde, façon merisier, soit utilisée pour remplacer la croix de ciment qui s'était brisée dans sa chute, il y a plusieurs années.

Gestion des sépultures :

Il est nécessaire, compte-tenu du nombre des inhumations, de procéder à une opération de reprise de sépultures en état d'abandon.

La commission suggère que 16 d'entre elles puissent entrer dans une procédure. La ligne budgétaire pourra être abondée de la somme nécessaire.

Le rapporteur
Jacky Brionne